

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissent les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (service d'été).

Départs de Saumur pour Nantes.  
6 heures 35 minut. soir, Omnibus.  
4 — 35 — — Express.  
2 — 58 — — matin, Express-Poste.  
10 — 23 — — Omnibus.  
Départ de Saumur pour Angers.  
8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.  
9 heures 48 minut. matin, Express.  
11 — 51 — — Omnibus.  
6 — 6 — — soir, Omnibus.  
9 — 36 — — Direct-Poste.  
Départ de Saumur pour Tours.  
7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

La dernière note du *Moniteur* sur la lutte prolongée qui a eu lieu à Barcelone, nous montre que les feuilles de Madrid sont jusqu'à présent assez mal renseignées sur ce qui se passe dans les provinces. Ainsi pendant qu'elles assurent chaque jour que les troupes de la Catalogne sont en marche sur Saragosse depuis le 18 ou le 19, nous voyons qu'à la même date et jusqu'au 21, au soir, les insurgés de Barcelone ont opposé la plus vive résistance aux troupes de la Reine et les ont empêchées, par conséquent, de se rendre en Aragon, puisque Gironne et la Jonquière étaient également en insurrection au départ des dépêches résumées par la feuille officielle de Paris. Nous laisserons donc de côté les versions les moins sûres des journaux madrilains afin d'éviter toute erreur qui nous obligerait à de regrettables rectifications. *La Epoca*, du 19, assure par exemple que le général Falcon est en fuite et que Saragosse surprise par les autorités révoltées ne s'est pas même prononcée. Or on sait par les nouvelles plus directes et plus récentes de Bayonne que malheureusement cette assertion est toute gratuite. L'interruption des dépêches télégraphiques de Madrid, dont nous continuons encore à être privés, dit assez, d'ailleurs, que la capitale de l'Aragon prolonge jusqu'à présent sa regrettable résistance.

Pour être vrais, sans de nouveaux mécomptes, il nous faut nous borner à reproduire ici les nouvelles de Saragosse portant la date du 15 et du 16. C'est le 15 à deux heures de l'après-midi, le Capitaine Général a envoyé une circulaire, convoquant les chefs militaires pour 5 heures; il en a également envoyé une aux autorités locales: c'est ainsi qu'elles se sont constituées en junte, à laquelle se sont réunis l'Archevêque, la députation provinciale, les commandants de la milice et les députés aux cortès. Dans cette junte il fut donné lecture de l'ordonnance royale déclarant en état de siège tout le royaume et l'on fit connaître l'état de la capitale en ajoutant que le ministère O'Donnell était illégalement cons-

titué et qu'il était nécessaire que le duc de la Victoire fût maintenu à la tête du gouvernement. Tel a été le langage des hommes qui s'intitulent hommes politiques; ils décidèrent de ne point obéir, rédigèrent une proclamation et prirent la résolution, tant que leurs désirs ne seraient pas satisfaits, de se maintenir en junte composée du Capitaine-Général, président; du Gouverneur civil, vice-président; et de cinq membres choisis parmi les représentants du pays, les députés de la province, les membres de la municipalité et les chefs militaires. La séance fut levée à 8 heures du soir.

Au reste, l'ensemble des renseignements venus des divers points de l'Espagne maintiennent l'assurance que la victoire restera au général O'Donnell et qu'il pourra s'occuper d'asseoir sa politique sur une base assez forte pour maîtriser l'avenir sans être obligé de tendre trop fortement les ressorts du pouvoir. Il n'a été fait aucune arrestation parmi les députés et les écrivains publics et la presse entière de Madrid continue ses publications. C'est une grande preuve de force. — Havas.

On lit dans la *Patrie*, sous la signature Tranchant.

On nous écrit de Boulogne, à la date du 21 juillet, que le bruit s'est répandu et accrédité en ville qu'une des deux divisions formant l'armée du nord, aux ordres du maréchal Baraguay-d'Hilliers, venait de recevoir l'ordre de partir pour Paris, afin de remplacer, dans cette ville, une autre division dirigée sur le Midi pour former un corps d'observation sur la frontière d'Espagne.

Il y a déjà deux mois, deux des quatre camps occupés aux environs de Boulogne par l'armée du nord, depuis l'été de 1854, et abandonnés l'hiver dernier, ont été vendus par le Domaine; on est occupé à les démolir. Il ne restera donc plus, après le départ de la division de Wimereux, que la division du camp d'Anveaux, si toutefois on n'envoie pas des troupes pour occuper de nouveau le camp de Wimereux.

D'après ce qu'on nous affirme, les camps d'An-

veaux et de Wimereux devaient également être livrés au Domaine au mois d'octobre prochain et détruits comme ceux d'Equihen et d'Ambleteuse. On a gardé seulement le camp d'Helfaut, près Saint-Omer, qui est plus ancien que ceux de Boulogne et semble construit plus solidement.

Un assez grand nombre de divisions d'infanterie avait passé dans les quatre camps de Boulogne, depuis 1854. Les unes, comme les divisions Ladmirault et de Courtigis, sont encore à Paris; une autre, aux ordres du général Grosbon, également à Paris en ce moment, a fait avec le maréchal alors général Baraguay-d'Hilliers, l'expédition de Bomarsund; une quatrième, celle du général Renault, est en Afrique; une autre, celle du général de Chasseloup-Laubat, a été envoyée en Crimée, d'où elle revient en ce moment.

En outre, les troupes des camps du nord ont envoyé successivement beaucoup de détachements volontaires à l'armée de Crimée. Le passage des soldats dans cet établissement n'aura donc pas été inutile, et il est sorti de là de belles et bonnes troupes, bien rompues aux fatigues. Au reste, on prétend que l'état sanitaire, malgré un climat des plus rudes et deux hivers assez froids, s'est maintenu parfait.

On sait que l'armée réunie dans les camps a eu l'honneur d'être commandée primitivement, en 1854, lors de sa formation, par S. M. l'Empereur en personne. Elle resta même sous son commandement spécial pendant l'hiver de 1854 à 1855. C'est au printemps de 1855, qu'elle passa aux ordres du brave et actif maréchal Baraguay-d'Hilliers. En 1854, elle opéra plusieurs grandes manœuvres commandées par l'Empereur, et, depuis, les divisions n'ont cessé d'être exercées à toutes les évolutions et aux marches qui forment en temps de paix l'homme de guerre.

On nous écrit de Constantinople, le 14 juillet, que le dîner offert par le Sultan au maréchal Pélistier, fixé d'abord au samedi 12, a été remis au 15. On prétend que c'est pour permettre aux Anglais

## FEUILLETON

### LES ZOUAVES.

(Suite.)

#### III. — UNE COURSE AUX ROCHERS.

Pendant que Polyte parlait, Mohammed continuait son ascension, et chaque minute le rapprochait de son ennemi. Un quart d'heure encore, peut-être, et ils allaient se trouver en présence; mais Polyte ne le quittait pas de l'œil, et, quand il jugea le moment venu, il quitta son poste d'observation, et se remit lui-même à grimper de plus belle.

Le rocher qu'ils escaladaient ainsi présentait, de la base au sommet, la forme d'un immense et gigantesque escalier. Ces énormes blocs de granit montaient d'étage en étage jusqu'au plateau sur lequel le camp français avait été établi, et l'on eût dit qu'ils avaient été amoncelés là, dans un jour de colère et d'orgueil, par quelque Titan jaloux du ciel!... Une végétation souffreteuse poussait entre les fentes, laissant pendre sur l'abîme ses branches tordues par la violence des ouragans, et des crevasses plus profondes, plongeant au flanc des rochers, y servaient de repaires ou d'abris aux hôtes sauvages de ces solitudes; on n'entendait là, à toute heure, que les plaintes lugubres du vent qui s'engouffrait dans les précipices, ou les cris plus lugubres encore des hyènes ou des chacals, et l'aspect seul de ce lieu sinistre eût suffi pour glacer le cœur du plus brave.

Pendant Polyte montait toujours; il avait sur son

adversaire l'avance de deux étages, et pouvait en prendre à son aise: de temps à autre il s'arrêtait pour souffler et ne manquait jamais de profiter de ces moments de répit pour adresser quelques paroles d'amitié à Mohammed.

Ce dernier ne perdait pas une minute, pas une seconde; il était plus agile, mais il était aussi plus ému, et peut-être plus fatigué. D'ailleurs les railleries de Polyte exaltaient sa colère et lui enlevaient tout sang-froid; c'est en vain qu'il redoublait d'efforts, ses pieds glissaient sur le roc, ses mains se déchiraient à toutes les aspérités, et, quand son regard se levait plein d'éclairs sur le zouave, la même distance le séparait de son ennemi.

Enfin, et comme s'ils eussent conclu un accord tacite, ils s'arrêtèrent tous les deux en même temps.

Polyte n'avait plus que quelques rochers à franchir, les plus raides et les plus difficiles; Mohammed comprit que sa poursuite allait devenir dangereuse pour lui-même, et que, s'il faisait un pas de plus, sa vie ou sa liberté pouvait se trouver compromise. Il n'alla pas plus loin.

L'endroit où il venait de s'arrêter présentait d'ailleurs beaucoup d'avantages: d'une part, il se trouvait à l'abri des coups de Polyte, et, de l'autre, il pouvait tout à son aise attaquer ce dernier, dès qu'il tenterait de continuer son ascension. La position était bonne, la nuit était déjà fort avancée; Polyte allait être obligé de rallier le camp, sous peine de répression sévère: il ne s'agissait donc que d'avoir un peu de patience, et l'Arabe n'en manque pas.

Il attendit.

Polyte, de son côté, avait parfaitement saisi le sens caché de ce temps d'arrêt. Il connaissait Mohammed pour un des plus habiles tireurs de tout le bataillon, et il n'ignorait pas que c'en était fait de lui s'il tentait de franchir les dernières roches...

Toutefois l'excursion qu'il venait de faire avait été longue; on s'était peut-être aperçu déjà de son absence au camp; un retard plus considérable pouvait avoir les conséquences les plus fâcheuses; Polyte ne savait à quel parti se résoudre, et sa perplexité était grande.

Son caractère insouciant reprit cependant et presque aussitôt le dessus. Le gamin de Paris est fataliste à sa façon; il pense qu'on ne meurt réellement qu'une fois en sa vie, et il n'est pas éloigné de croire, comme l'Arabe, que ce qui est écrit est écrit: aussi, sans prêter plus d'attention aux conseils de la prudence, Polyte prit résolument son élan, et recommença à grimper.

C'était le moment attendu par Mohammed. Il sortit immédiatement de l'abri derrière lequel il s'était blotti, et, ayant armé son pistolet, il ajusta...

Un coup de feu partit...

— Par Sidi-Abd-Allah! s'écria Polyte, qui atteignait alors l'extrémité du rocher et sautait joyeux sur la terre ferme; le circoncis m'a manqué!...

— Pardieu, je crois bien... répondit derrière lui une voix bien connue.

Polyte se retourna vivement et aperçut Simonnet.

— Eh quoi! sergent, dit-il avec étonnement, vous étiez là?

qui arrivent de la mer Noire d'y assister, et que le maréchal a bien voulu se prêter à cet acte de courtoisie en remettant son départ au 16. Il paraît que c'est sur le *Roland* que le maréchal doit s'embarquer, et l'on croyait qu'il relâcherait dans toutes les principales échelles sur la route. Ce voyage durerait alors une quinzaine de jours et le maréchal n'arriverait à Marseille qu'à la fin du mois.

Le maréchal Pélissier, en vertu des dernières dépêches reçues de Paris et qui lui enjoignent de presser l'évacuation de Constantinople le plus possible, avait donné l'ordre que tout fût parti dans l'espace de six jours; mais le général Pariset lui ayant démontré l'impossibilité matérielle d'accomplir ce mouvement en aussi peu de temps, surtout à cause du grand nombre de chevaux qu'il est question de renvoyer en France ou en Afrique, il a consenti à prolonger ce délai jusqu'à la fin du mois; mais à cette époque tout doit être parti. Il ne restera plus à Constantinople que les commissions de l'administration et les plantons affectés à leur service. Ces commissions elles-mêmes, qui d'abord devaient passer l'hiver à Constantinople pour activer la liquidation des comptes, puis seulement trois mois, ont reçu l'ordre de se tenir prêtes à partir avant le 15 du mois d'août; elles continueront leurs travaux dans une ville de France qui leur sera indiquée.

Il avait été question de laisser un détachement de 150 à 200 hommes pour garder les fils du télégraphe de Varna à Routschouk; mais le maréchal n'a pas voulu donner son consentement à cette mesure, en déclarant que tout devait partir dans les délais fixés, et qu'il n'entendait pas qu'un seul homme restât en arrière sous quelque prétexte que ce fût.

Le gouvernement était toujours absorbé par la présence du maréchal et par les préparatifs de la réception qu'il devait faire au général Codrington, attendu, le 14, de la mer Noire, avec l'amiral Lyons. On devait observer pour les Anglais le même cérémonial que pour les Français.

Le procès de Varna se poursuivait avec beaucoup de régularité. Quant à celui du Tunisien, on n'en parlait presque plus; on savait seulement qu'il n'est pas près de finir.

Le gouvernement a renvoyé ces jours derniers, dans leurs foyers, plusieurs milliers d'hommes revenus depuis peu de la Roumélie et de la Crimée, et qui ont fini leur temps de service. Un grand nombre de soldats de cette catégorie se sont réengagés; on les fera probablement passer dans le nouveau corps de gendarmerie que l'on forme.

(Constitutionnel.)

## EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Le *Moniteur* présente en ces termes la situation de la Catalogne:

« Les dernières nouvelles de Barcelone annoncent que la lutte y a été très-vive, mais que le succès des troupes de la Reine peut être considéré comme complet.

« Le feu a duré, le 18, de cinq heures du soir à minuit; le 19, il a repris dans la matinée jusqu'à huit heures du soir; le 20, pendant toute la journée; le 21, depuis le matin jusqu'à cinq heures du

soir. Dans cette dernière journée, les insurgés ayant été chassés des rues de l'Union et Neuve de la Rambla, de l'hôpital de la Junière, leurs principales positions, se sont jetés dans la campagne; où la cavalerie, qui les a sabrés.

« Gironne et la Jonquière sont toujours en état d'insurrection.

La tranquillité règne à Figuières. La garnison est prête à faire feu, au moindre mouvement. On pense que la victoire remportée à Barcelone arrêtera les autres mouvements de la Catalogne. »

Le *Moniteur* ne donne point de nouvelles des autres parties de l'Espagne.

— On n'a pas reçu d'autres nouvelles d'Espagne aujourd'hui qu'une dépêche de Madrid, venue par Saint-Sébastien, annonçant que la tranquillité est parfaitement rétablie dans cette capitale.

On avait parlé hier, d'après des nouvelles de la frontière, de la défection d'un bataillon envoyé à Pampelune contre les révoltés de Saragosse. La nouvelle se confirme. Ce bataillon, appartenant au régiment d'Almazan, se serait prononcé contre O'Donnell à Soria. (Constitutionnel.)

— Nous recevons à l'instant, de l'agence Peytral, la dépêche suivante:

Marseille, jeudi 24 juillet. — Le paquebot *le Cid* vient d'arriver. Il apporte des nouvelles de Barcelone du 23, huit heures du matin: la troupe était maîtresse de toutes les positions; mais, malgré la tranquillité qui règne dans la ville, les troupes restent l'arme au bras. Les magasins rouvrent.

La lutte a été des plus sanglantes.

D'après l'évaluation du commandant du paquebot *le Cid*, le nombre des tués et blessés, des deux côtés n'est pas moindre de 1,200.

« Il nous arrive encore des familles qui abandonnent Barcelone, mais moins que ces jours derniers. »

— La *Gazette de Madrid*, du 19, publie un *bando*, signé par le lieutenant-général Francisco Serrano y Dominguez, qui lève le blocus de Madrid et rétablit l'entière liberté des communications.

— Les nouvelles de Valence, publiées par la *Gazette*, portent que le capitaine-général de Valence écrit, le 18 juillet, au ministre de la guerre:

« Hier, de grand matin, on a remarqué dans cette ville quelques groupes et d'autres symptômes d'alarme qui coïncidaient avec le bruit généralement répandu qu'il se préparait une manifestation par suite des derniers changements survenus dans le gouvernement. Après avoir pris dans la ville des dispositions pour placer les troupes de la manière la plus convenable au but proposé, je fis afficher un *bando* par lequel j'obtins que les groupes se dissipassent et que la ville revint à son état normal, ce à quoi a aussi efficacement contribué la dépêche télégraphique reçue ici annonçant le triomphe de Sa Majesté. Après ces événements, la ville a continué d'être tranquille, et jusqu'à cette heure (2 heures de l'après-midi), on ne remarque aucun symptôme qui fasse craindre que l'ordre public puisse être altéré. Les troupes de la garnison se sont présentées unies et compactes, et leur attitude énergique a suffi pour contenir les révoltés et les disperser. »

Voici le *bando* mentionné dans cette lettre:

« Habitants de Valence! Je crois qu'il est de mon devoir d'appeler votre attention sur vos propres intérêts, et de dissiper toutes les illusions que l'esprit aveugle de l'erreur pourrait engendrer parmi vous.

« Ordre, Valenciens! ordre à tout prix!

« Si vous tentez de troubler la tranquillité publique; si, écoutant de perfides suggestions, vous êtes sourds à mes conseils paternels, le châtiment le plus sévère viendra instantanément vous convaincre que vos autorités sont disposées à maintenir l'ordre à tout prix, et que pour en venir à ce but, elles n'omettront aucun moyen, quelque fort qu'il soit, et ne garderont aucune considération.

« C'est la ferme résolution de votre gouverneur civil.

BERNARDO IGLESIAS. »

GRÈCE. — Le gouvernement grec paraît décidé à imposer à réprimer le brigandage. On écrit d'Athènes, 16 juillet, au *Nouvelliste de Marseille*:

« Le préfet d'Attique et Béotie, M. le colonel Lassanis, en tournée dans son département, avait promis, dit-on, à son départ, qu'avant quinze jours on n'entendrait plus parler de brigandage nulle part, et nous avons pensé que c'était une lettre de change à bien courte échéance: or, les faits vont parler.

« Le chef de brigands Calabalikis, à la tête de vingt-cinq hommes, a dévalisé, le 2 courant, le village de Soulinari, près de Léviade, fait dont les autorités civiles et militaires de cette ville et de Thèbes, à peine distantes de trois lieues du théâtre de l'attentat, n'ont eu avis que le lendemain.

« Dans la soirée du 5 au 6, une bande de dix malfaiteurs a paru dans le bois d'oliviers de Corinthe et au village de Saint-Jean, déguisés en militaires irréguliers: leur ruse ayant été découverte, ils ont dû s'enfuir précipitamment à l'approche de la force armée.

« Mais ces actes et autres du même genre pâlissent devant l'atrocité de celui qui suit:

« Le maire du village de Fanari, province de Trézènes, retournant de Poros dans ses foyers, un des jours de la semaine dernière, a été assailli par des bandits, demeurés jusqu'ici inconnus, qui lui ont arraché les yeux, coupé, dit-on, les poignets, et commis d'horribles mutilations sur son cadavre, après lui avoir enlevé sa montre, seule valeur trouvée en sa possession. Ce crime révoltant a excité les plus vives récriminations contre un pouvoir qui ose proclamer que le brigandage est aux abois. »

Nous voudrions pouvoir accuser d'exagération le correspondant du *Nouvelliste*: malheureusement nous avons vu trop souvent déjà ses assertions se confirmer. Voici une nouvelle plus satisfaisante. On écrit d'Athènes à la *Gazette d'Augsbourg*, que le ministre de l'intérieur et le ministre des cultes ont invité les monarques et archevêques du pays à faire des collectes, dans l'intérêt des victimes de l'inondation en France. Dans un discours prononcé à la chambre, un député, M. Calamaras, a engagé ses collègues « à déposer sur l'autel de la bienfaisance » une partie de leurs appointements mensuels. La chambre ne s'est pas encore prononcée sur cette proposition.

— Certainement.

— Depuis longtemps?...

— Depuis cinq minutes.

— Et vous avez vu?

— Ce que tu vas voir.

Et, en parlant ainsi, le sergent entraîna son jeune ami jusqu'au bord du gouffre, et lui montra, à deux étages plus bas, une forme blanche, étendue sans mouvement sur le rocher.

— Qu'est-ce que cela signifie?... fit Polyte stupéfait.

— Mohammed... répondit laconiquement Simonnet.

— Mort?...

— Ou à peu près.

— Il n'a donc pas tiré sur moi?

— Je ne lui en ai pas laissé le temps.

— Mais alors vous m'avez sauvé la vie?

— Un peu, mon neveu.

Polyte serra les mains du sergent avec effusion. La parole lui manquait pour exprimer sa reconnaissance.

— Polyte, mon ami, reprit Simonnet, la vie est semée de plaisirs et de peines, de dangers et de gloire. Le sergent a été créé pour veiller sur le soldat, comme le soldat pour obéir au sergent... Pour le quart d'heure, et vu notre absence un peu trop prolongée, je pense donc qu'il est prudent de rallier le camp.

— Vous avez raison, sergent Simonnet, cependant je me permettrai de vous faire une observation.

— Fais, Polyte.

— Etes-vous bien sûr d'avoir tué le Mohammed?

— Pas le moins du monde.

— Ne serait-il pas convenable d'aller s'en assurer?

— Peut-être bien.

— Ne fût-ce que pour lui donner la sépulture, en le jetant dans le ravin.

Le sergent sourit.

— C'est une idée cela... dit-il avec complaisance.

— Et vous l'adoptez?

— Avec empressement.

— Alors, sergent, ne perdons pas de temps, et allons-y gaiement!...

Les deux amis s'apprétaient à descendre le long du rocher, quand une singulière apparition leur barra tout-à-coup le passage.

C'était une femme!...

Elle portait le costume élégant et délégué des vivandières, le chapeau de toile cirée, le spencer de drap à revers, la jupe rouge et les petits pantalons; elle avait l'œil vif, la taille bien prise, le pied lest et le geste prompt.

Polyte la reconnut tout de suite.

— Catherine!... s'écria-t-il, sans chercher à dissimuler sa surprise.

— Moi-même... répondit la vivandière en portant militairement la main ouverte à son chapeau.

— Que diable fais-tu ici?...

— Je te cherchais!...

— Moi?...

— Toi! et le sergent Simonnet.

— Quelle tendresse!

— C'est comme ça...

— Mais, enfin, il y a un motif.

Catherine baissa la voix, et se rapprocha des deux amis intrigués.

— On s'est aperçu de votre absence, dit-elle d'un air de mystère... On vous a cherchés sous la tente... il paraît que l'heure du départ a été avancée, et, si vous n'êtes pas là dans un quart d'heure, vous ne trouverez plus personne.

— Diable!... fit Simonnet devenu pensif, il faut rentrer.

— Mais le Mohammed?... dit Polyte.

— Nous tâcherons de le repincer à une autre occasion.

— Puisque vous l'ordonnez...

— La discipline avant tout... D'ailleurs, notre nuit n'aura pas été infructueuse... et le commandant ne sera pas fâché d'apprendre ce que nous avons vu.

Polyte et le sergent Simonnet prirent aussitôt la direction du camp, qui n'était plus qu'à une portée de carabine, et, un quart d'heure plus tard, ils rentraient heureusement sous leur tente, où, malgré le dire de Catherine, nul ne s'était aperçu de leur absence, et aucun ordre n'avait été donné pour avancer le départ de la colonne.

Cette circonstance donna fort à penser à Polyte, et il se promit de demander à Catherine des explications claires et précises au sujet de ce petit mensonge. Mais la vivandière avait bien autre chose à faire que de s'occuper de Polyte; et quand, après l'avoir suivi du regard, elle put croire qu'il ne reviendrait plus sur ses pas, elle

## FAITS DIVERS.

Le *Republican* du comté de Franklin nous apporte les détails de ravages déplorables exercés par une trombe, dans la matinée du 30 juin. Un nuage lourd et sombre s'éleva d'abord du nord-ouest, et, bientôt après, un autre nuage de même apparence se montra au sud-ouest, marchant à la rencontre du premier. Ils se confondirent à environ deux milles du village, et un tourbillon effroyable s'abattit aussitôt sur la terre.

Sur son passage vers Burke et Chateaugay, il balaya tout avec une force irrésistible, traçant un vaste sillon dans la campagne et à travers les bois, déracinant les arbres, abattant les murs, renversant les maisons. Pas une ne s'est trouvée à sa portée qui soit restée debout, soit à Burke, soit dans les six milles qui séparent ce village et Chateaugay. Le parcours de l'ouragan est tracé dans cet espace par les restes de cent quatre-vingt-cinq maisons détruites.

Et, pourtant, le désastre est encore pire à Chateaugay. Le village entier n'est plus qu'un amas de ruines. « Pas une construction », dit le *Republican*, « n'a échappé aux dommages, et grand nombre, nous ignorons encore combien, sont complètement détruites. La scène défie toute description. Magasins, églises, écoles, habitations, écuries, granges, sont renversés de tous côtés, et dispersés en fragments... Il y a eu beaucoup de blessés, un certain nombre sérieusement; mais nous croyons que personne au moins n'a été tué sur ce point. Comment cela s'est fait, est un mystère de la Providence.

En somme, la trombe a parcouru un espace de trente à quarante milles, détruisant sur son passage environ quatre cents maisons.

— On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

On veut bien nous communiquer l'extrait suivant d'une lettre, écrite de Mascara, par un de nos jeunes compatriotes :

Le 2 juillet, après une journée de chaleur excessive (45 degrés dans les appartements et 67 au soleil), tout le monde était anéanti, on ne savait où trouver un peu d'aise, la terre, au touché, semblait une fournaise, la soirée fut tellement chaude qu'il ne fut pas possible de sortir de chez soi. N'ayant rien de mieux à faire, je me couchai.

Je m'étais endormi avec peine et, à deux heures vingt trois minutes, je dormais d'un sommeil profond, lorsqu'un bruit épouvantable se fit dans ma chambre : table, cuvette, pot à eau, tout était par place, mon lit aussi avait roulé, les portes dansaient, le plafond et les murs se lézardaient; je te laisse à penser si je fus prompt à quitter ce lieu de désordre. J'arrive dans l'appartement voisin où pareil chaos existait; prompt comme l'éclair, je me presse de fuir et de gagner la rue où chacun, comme moi, s'était sauvé en chemise, s'interrogeait avec inquiétude et fuyait le voisinage des maisons dans la crainte de les voir s'écrouler.

C'était un bel et beau tremblement de terre qui était venu troubler notre sommeil, bouleverser nos maisons, etc., etc.

Une seconde secousse suivit immédiatement la

première, mais n'ayant en ce moment à regretter que l'absence de mon pantalon, la curiosité d'un tel déchirement dans les éléments l'emporta sur la crainte; j'étais presque heureux d'être le témoin d'une chose que je trouvais si merveilleuse, n'ayant pas d'exemple que trois secousses aient jamais eu lieu de suite. Chacun rentra à son domicile, et chacun dut, comme moi, être pris d'un fou rire. Pas un objet n'était en place.

Un fait assez singulier c'est que dans la plaine, à quatre kilomètres d'ici, il n'y a rien eu; la secousse a suivi les montagnes.

D'après quelques observations faites précédemment, d'autres secousses pouvaient avoir lieu dans la semaine; j'avoue très-humblement que je ne dors que d'un œil.

## DERNIÈRES NOUVELLES.

Bayonne, le 24 juillet 1856. — « D'après une lettre de Saragosse, datée du 20, le général Falcon a passé une revue de 16,000 hommes. Un bataillon parti de Tudelle a fait défection en arrivant devant la ville et s'est uni aux insurgés, ainsi que les douaniers. 15,000 miliciens ou paysans, venant de Quinca, marchent pour se joindre aux Aragonais. La frontière de Navarre en est tranquille. »

Trieste, vendredi 25 juillet. — « Les nouvelles de Constantinople, du 18, annoncent qu'un incendie a détruit les deux tiers de la ville de Thessalonique. »

« Les Russes ont occupé l'île des Serpents, dont la Turquie revendique la possession, basée sur le traité de paix. Ils ont refusé d'admettre les commissaires anglais à Kars, déclarant qu'ils ne rendront cette forteresse qu'après l'évacuation complète de la Turquie par les alliés. »

Saint-Petersbourg, vendredi 25 juillet. — « Le Czar a nommé commandants des trois divisions de la flotte russe réorganisée, les vice-amiraux Schantz, Stitkoff et Rumiakoff. »

« Kzyskoff a incendié les ports les plus importants du Dnieper. » — Havas.

## CHRONIQUE LOCALE.

On lit dans le *Moniteur* :

Quelques scènes de désordre, promptement réprimées, viennent d'avoir lieu dans deux petites localités du canton de Thouars (Deux-Sèvres).

A la suite d'une instruction judiciaire dirigée par le parquet de Bressuire, des mandats d'arrêt avaient été décernés contre des individus d'Argenton-l'Eglise et de Brion, prévenus d'affiliation à une société secrète. La gendarmerie d'Argenton-l'Eglise, chargée de mettre les mandats à exécution, a rencontré de la résistance. Dans la commune de Brion, le maire et les gendarmes ont été un moment cernés et retenus par les émeutiers. — M. le Sous-Préfet de Saumur s'est immédiatement transporté sur les lieux, et est arrivé à Brion accompagné de douze gendarmes. A son approche, les émeutiers se sont dispersés et ont fui dans toutes les directions. — Les autorités de Bressuire étaient arrivées à Brion en même temps que M. le Sous-Préfet de

Saumur. Plusieurs arrestations ont eu lieu, et la tranquillité est rétablie dans la commune. — A la première nouvelle des désordres de Brion, des troupes avaient été dirigées sur ce point. Contre-ordre vient d'être donné. — Les communes d'Argenton-l'Eglise et de Brion sont les seules qui aient pris part au désordre; les localités voisines y sont restées entièrement étrangères.

Deux bataillons du 79<sup>e</sup> de ligne sont entrés hier à Saumur et ont quitté notre ville ce matin pour se rendre à Angers, où restera le dépôt. Plus tard il nous sera donné d'avoir en garnison deux compagnies de ce régiment qui a pris en Crimée une part si active et si glorieuse à tant de brillants faits d'armes.

Il n'était pas midi que la foule encombra le quai de Limoges et beaucoup de nos concitoyens se dirigeaient sur la route de Dampierre par où arrivait la musique avec un bataillon. Peu auparavant, un autre bataillon avait fait son entrée par la route de Brézé.

Un vol de 250 fr. a été commis au domicile de M. \*\*\*. On croit avoir découvert les coupables.

## SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES INONDÉS.

17<sup>e</sup> Liste.

SOUS-PRÉFECTURE.

Habitants de Dampierre, 552 fr. 75 c.  
Pour la chronique locale : P.-M.-E. GODET.

L'ouverture des opérations de la Caisse d'escompte de Saumur est officiellement fixée au lundi 4 août.

Il ne reste que peu d'actions à souscrire; les personnes qui n'ont pas reçu visite des mandataires et qui désireraient devenir actionnaires de la Caisse d'escompte, sont priées de s'adresser aux Directeurs, 83, rue Saint-Nicolas, avant l'ouverture des opérations.

Les Directeurs-Gérants,  
PREAU, VRIGNAULT ET C<sup>ie</sup>.

ECOLE PRÉPARATOIRE S<sup>t</sup>-JACQUES (269, rue St-Jacques à Paris), dirigée dans un esprit essentiellement chrétien, par M. l'abbé BARRET, docteur en sciences. — Trois divisions distinctes et entièrement séparées — la 1<sup>re</sup> préparatoire à l'École Polytechnique; la 2<sup>e</sup> à Saint-Cyr, à l'École Forestière et à l'École Centrale; la 3<sup>e</sup> exclusivement préparatoire à l'École Navale. — Cette célèbre École a fait admettre plus de douze cents candidats dans les Ecoles spéciales. — Elle continue ses brillants succès. (459)

BOURSE DU 24 JUILLET.

5 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 70 85.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 94.

BOURSE DU 25 JUILLET.

5 p. 0/0 baisse 35 cent. — Fermé à 70 50.

4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 93 50.

P. GODET, propriétaire-gérant

marcha vivement vers le précipice et en sonda plusieurs fois la profondeur; l'aspect du gouffre n'invitait pas à descendre; Catherine se sentit froid jusqu'aux os; mais elle n'était pas femme à balancer longtemps, et, surmontant bientôt son hésitation, elle se laissa glisser doucement le long du rocher, et disparut dans l'abîme.

Cependant Mohammed n'était point mort; la blessure qu'il avait reçue, sans être mortelle, l'avait un moment étourdi, et il était resté étendu sans mouvement et la face contre terre.

La fraîcheur de la nuit, en pénétrant ses membres que la perte de son sang avait affaiblis, le rappela peu à peu à la vie, et Catherine s'agenouillait près de lui au moment où il rouvrit les yeux.

Dans les premiers instants, Mohammed ne se rendit pas bien compte de ce qui lui arrivait; il se rappelait confusément ce qui s'était passé, la course à travers le ravin, le rocher gravi après mille efforts, enfin la balle qui l'avait frappé et jeté à terre... Mais pourquoi tout cela? à quelle occasion cette poursuite acharnée? d'où venaient ce trouble, cette ardeur, cette haine qu'il sentait dans son cœur, et qui n'y étaient pas la veille?...

Il passa à plusieurs reprises sa main sur son front, et son regard vint à se poser sur Catherine, qui essayait vainement de le soulever.

— Catherine! dit-il d'un accent ému, toi, ici, près de moi!...

— Et pourquoi pas? fit la jeune fille avec insouciance.

— Que s'est-il donc passé?

— Je n'en sais rien...

Mohammed considéra un moment la vivandière avec attention; puis, comme si le souvenir terrible de la mort de son père lui fut revenu tout-à-coup à la mémoire, il se leva d'un seul mouvement, le regard farouche et la lèvre crispée.

— Mon père!... s'écria-t-il avec une explosion déchirante de sanglots, ils l'ont tué... ils étaient là, et je n'en ai pas tiré vengeance! L'heure n'est donc pas sonnée encore... Mais n'importe, Allah est grand, et le sabre ne perdra pas le sang qui lui est dû...

Mohammed se laissa retomber sur ces mots, accablé et comme honteux d'avoir été blessé par celui-là même qu'il voulait immoler à la mémoire de son père.

Le sourire de Catherine put seul changer un moment le cours de ses pensées, sans toutefois effacer le pli sombre qui sillonnait son front.

— Mais toi-même, Catherine, reprit-il bientôt, depuis combien de temps es-tu ici, et que viens-tu y chercher?

— Je vous savais blessé, répondit Catherine, vous pouviez avoir besoin de mes soins.

— Mohammed ne veut plus rien avoir de commun avec les chrétiens.

— Tant pis.

— Et puis, blessé comme je le suis, je vais être contraint de rester ici quelques jours encore... toi seule connaîtras ma retraite; qui m'assure de ta discrétion?...

— Vous doutez de moi!...

— Le cœur de la femme ressemble à une digue percée de mille brèches; il ne sait garder aucun des bons sentiments que Dieu y a déposés...

Catherine fit une petite moue dédaigneuse :

— Eh bien, dit-elle d'un ton ironique, ce n'est guère galant ce que vous dites là... et, si c'est de cette manière que l'on traite les femmes en Kabylie, je leur souhaite beaucoup d'agrément.

— La femme est le soleil de nos âmes, répondit Mohammed; elle est l'étoile de nos yeux, le cœur de nos cœurs...

— Ceci est mieux.

— Mais qui pourrait dire ce que vaut sa pensée serait aussi savant que Dieu... Ecoute donc, Catherine, et retiens bien mes paroles, qui seront peut-être les dernières que tu entendras de moi... Je t'aime!... j'ai cherché longtemps à étouffer ce sentiment que tout condamnait, et que ma foi réprouve; mais je n'ai pu y parvenir... Eh bien, si tu le veux, nous partirons ensemble, et je te ferai une existence que tes sœurs t'envieront... notre vie sera remplie par l'amour; nous jouirons d'un soleil constant et d'un climat splendide. En printemps, en hiver, dans toutes les saisons, notre pays ressemble à un vaste tapis de fleurs émaillé d'émeraudes. Si tu savais, Catherine, la joie d'une pareille existence!... Dieu ne nous a pas marchandé la liberté, à nous autres, et l'air manquera à nos poitrines dans ces villes étroites où vous vivez!

(La suite au prochain numéro.)

# ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

D'un contrat reçu par M<sup>e</sup> Cesbron, notaire à Doué, arrondissement de Saumur, département de Maine-et-Loire, soussigné, qui en a la minute, et son collègue, les treize et quatorze juillet mil huit cent cinquante-six, enregistré à Doué le dix-sept juillet mil huit cent cinquante-six, f<sup>o</sup> 159, r<sup>o</sup> c<sup>o</sup> 8; reçu cinq francs et un franc pour double décime (signé) Lientaud;

Il appert que: 1<sup>o</sup> M. Jacques Lailler, fabricant d'engrais, demeurant à Beaupreau;

2<sup>o</sup> M. René Lailler, cultivateur, demeurant à Mozé, canton des Ponts-de-Cé;

3<sup>o</sup> M. Jean Levrion, aubergiste, demeurant bourg et commune de Concourson;

4<sup>o</sup> Et M. Elie Julliot, boulanger, demeurant commune de Saint-Lambert-du-Lattay;

Ont établi entre eux une société en nom collectif qui a pour but l'exploitation de divers établissements d'équarrissage et de fabriques d'engrais situés à Beaupreau, Brissac, Montaigu, Saint-Quentin, Nord, Vihiers, Clisson et Chemillé.

La raison sociale est: Lailler et compagnie.

Le siège de la société est situé à Beaupreau, dans la demeure de M. Jacques Lailler.

La signature des engagements relatifs aux affaires de la société appartient à chacun des associés; ils signeront tous les quatre sous la raison sociale: Lailler et compagnie.

La mise de fonds de chacun des associés est de quinze cents francs.

La durée de la société est fixée à vingt ans qui ont commencé le quinze juillet mil huit cent cinquante-six.

Pour extrait,  
(457) Signé: CESBRON.

## A VENDRE

Un QUÉTIER bien planté, contenant environ 2 hectares 20 ares, situé à Saumur, joignant la levée du Pont-Foucard.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (458)

## Tribunal de Commerce de Saumur.

### FAILLITE TALLUAU.

Par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du vingt-deux juillet mil huit cent cinquante-six, le sieur Talluau, marchand, demeurant à Doué, a été déclaré en état de faillite ouverte.

M. Daget, membre dudit Tribunal a été nommé juge-commissaire de ladite faillite, et M. Kerneis, teneur de livres à Saumur, syndic provisoire.

Pour extrait conforme:  
Le Greffier du Tribunal,  
(459) E. CORNILLEAU.

## A CEDER

UN OFFICE D'HUISSIER, dans l'arrondissement de Saumur.

S'adresser à M. PLUMEREAU, titulaire à Montrenil-Bellay. (406)

## A LOUER

Présentement

Une jolie MAISON de campagne, A la porte de Saumur.

## A LOUER

Présentement

Deux belles CAVES, sises Grande-Rue, à Saumur.

S'adresser à M. HUGONET.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

## A VENDRE OU A LOUER

Une MAISON, à Saumur, rue du Temple, n<sup>o</sup> 10, dépendant de la succession de M<sup>lle</sup> Frémon.

S'adresser audit notaire. (458)

## A VENDRE OU A LOUER

UNE MAISON, située à Saumur, Grand'Rue, n<sup>o</sup> 6, pour entrer en jouissance de suite.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (424)

Etude de M<sup>e</sup> BRUAS, notaire à Angers, rue St-Julien, n<sup>o</sup> 27.

## ADJUDICATION DÉFINITIVE SUR LICITATION ENTRE MAJEURS

Avec admission d'étrangers,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BRUAS, notaire à Angers,

Le mardi 5 août 1856, à midi,

## DE LA FORÊT

## DE FONTEVRAULT

Située en les communes de Fontevrault (Maine-et-Loire) et Couziers (Indre-et-Loire).

Les bois-taillis restant de la Forêt de Fontevrault, avec maison de garde et la maison de l'Ermitage et terres en dépendant, présentent une contenance totale de 286 hectares 57 ares.

La vente se fera soit en bloc, soit par parties, suivant le travail de division que viennent de faire trois experts.

S'adresser, pour renseignements, à M<sup>e</sup> HUDAULT, notaire à Fontevrault, et à M<sup>e</sup> BRUAS, notaire à Angers, avec lesquels on pourra traiter avant l'adjudication. (422)

## A VENDRE

UNE JUMENT POULINIÈRE, 3/4 sang anglais, issue de Caravan et d'une Boulonnaise, âgée de 6 ans, robe noire, dressée à la selle et la voiture.

Une POULICHE, demi-sang anglais, robe baie foncée, âgée de trois ans, issue de la jument ci-dessus désignée, et de Langlois, étalon de l'Etat.

S'adresser au bureau du journal. L'on donnera extraits de naissances, et certificats des primes (1<sup>re</sup> classe) obtenues par l'une et par l'autre. (438)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

## VENTE MOBILIÈRE

Le mardi 29 juillet 1856, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, chez M. Deville, cafetier à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup>, à la vente publique aux enchères de son mobilier et de tout le matériel de son café.

Il sera vendu :

Un beau billard et ses accessoires, belles banquettes et chaises garnies en velours, comptoirs et banquettes en chêne sculpté, 12 tables en marbre avec pieds en fonte, glaces, pendoles, poêles en cuivre, appareils à gaz, verres et flacons en cristal, croustilles à glaces, beau service en porcelaine, quantité de vins de Bordeaux, Grave, Madère, vins de liqueurs et liqueurs assorties, cognac, eau-de-vie, rhum, etc., etc.

Mobilier: Lits, couvertures, matelats, draps, serviettes, nappes, commodes, secrétaires, chaises, tables, batterie de cuisine en cuivre, bouteilles vides, et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. cent.

## 1,000 fr. à donner à rente viagère.

S'adresser à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur. (439)

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 27 juillet 1856, à midi, En l'étude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, n<sup>o</sup> 119.

Mise à prix..... 9,000 fr.

On pourra traiter de gré à gré avant le jour fixé pour la vente.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve CARTAULT, qui demeure dans ladite maison, Et audit M<sup>e</sup> CHASLE, notaire. (423)

## A CEDER

De suite,

UN FONDS DE BOULANGERIE Placé dans un des meilleurs quartiers de la ville de Saumur.

S'adresser à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur. (437)

# L'ÉCHO LITTÉRAIRE

## MAGASIN DES FEUILLETONS

Paraissant les 5, 15 et 25 de chaque mois

FORMANT CHAQUE ANNÉE DEUX VOLUMES DE 600 PAGES CINQUIÈME ANNÉE.

Bureau à Paris: Rue Sainte-Anne, 55.

### PRIX DE L'ABONNEMENT:

Paris et Départements: 1 an, 10 fr.; 6 mois, 5 fr.

L'abonnement part de chaque trimestre.

L'Echo Littéraire est le plus grand, le plus varié et le plus complet des journaux littéraires. Chacune de ses livraisons contient dans 32 pages grand in-8<sup>o</sup> à deux colonnes, la matière d'un volume in-8<sup>o</sup>.

### PRIME ENVOYÉE GRATIS AUX NOUVEAUX ABONNÉS D'UN AN.

Un volume de trente feuilles, format de l'Echo Littéraire, contenant les principaux articles publiés dans les années précédentes, sera envoyé, gratis et franco, à toute personne qui souscrira un abonnement d'un an à l'Echo Littéraire.

### Conditions de l'abonnement:

On s'abonne en adressant, FRANCO, un mandat sur la poste, à M. le Directeur de l'Echo Littéraire, rue Sainte-Anne, 55, à Paris, ou par l'entremise des libraires, des directeurs de poste et des messageries.

## A VENDRE

UNE GRANDE ET BELLE

## MAISON,

Située rue du Prêche, entièrement à l'abri des plus hautes inondations, même dans les caves.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire, rue d'Orléans, ou à M. PERSAC, propriétaire à Saumur. (360)

## AVIS

### D'UN INTÉRÊT GÉNÉRAL.

### INSTRUCTIONS ET RECETTES

Pour faire soi-même, à peu de frais et sans autre arrangement, de la bonne bière économique dite de Champagne, des liqueurs et eaux-de-vie sans distillation, des vins fins et ordinaires, du cidre mousseux sans fruits, du bon vinaigre, et autres découvertes importantes.

S'adresser franco au Bureau de Commissions à Birsfelden, près Bâle, en Suisse. (453)

## A CEDER

DE SUITE,

Pour cause de départ,

UN FONDS DE CORDONNIER, situé dans le meilleur quartier de Saumur, en pleine activité, jolie clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

M. ROBIN fils, à Saumur, prévient le public qu'il tient toujours une bascule à poissons d'eau douce: carpes, brochets, anguilles, tanches, écrivisses, etc. Il tient également le poisson de mer: saumons, turbots, crevettes, etc. (427)

## A VENDRE

Pour entrer en jouissance de suite,

LA FERME DE

## LA TOUCHE,

Située en la commune d'Epieds, sur la route de Saumur à Lamotte-Bourbon.

Cette ferme consiste en vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, et contient:

16 hectares 50 ares de terre labourable;

7 hectares 20 ares de pré;

3 hectares 85 ares de bois.

S'adresser, pour voir les lieux et traiter, à M. SANZAY, maire de Chacé, ou à M<sup>me</sup> JOSEPH SCHREIBER à Saumur.

A Bourgneil, vis-à-vis l'auberge du Faisan, UN MAGASIN A LOUER, sur la rue de Tours; c'est un carré de 4 mètres ou 16 centiares. (397)

## A VENDRE

JOLI BRAECK d'occasion.

Chez M. BERGE, sellier-carrossier à Saumur. (444)

Rue du Puits-Neuf, 27, à Saumur,

## M<sup>me</sup> BIÉMONT,

A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle vient d'ouvrir un magasin de MODES et de LINGERIES confectionnées.

Elle apportera le plus grand soin et la plus grande activité dans la confection afin de satisfaire les Dames qui voudront bien l'honorer de leur confiance. (405)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.